



## **Partage des recettes gouvernementales provenant des ressources avec les peuples autochtones**

### **Contexte:**

Les compagnies canadiennes d'exploration et d'exploitation minières mènent leurs activités dans l'entourage de collectivités autochtones. Statistique Canada indique que quelque 1 200 collectivités autochtones sont situées dans un rayon de 200 km de mines productives et de 2 100 lieux d'exploration au Canada.

Les sociétés d'exploration et d'exploitation minières ont besoin de travailleurs qualifiés pour mener leurs activités. Les collectivités autochtones éloignées représentent un bassin de ressources humaines qui n'a pas encore été utilisé. Plus particulièrement, l'industrie est en mesure d'offrir aux jeunes Autochtones la possibilité de perfectionner leurs compétences et de faire des études avancées.

### **Avantages:**

PDAC estime qu'une plus grande participation des peuples autochtones à l'industrie minière canadienne favorisera la compréhension mutuelle et accroîtra la coopération entre les collectivités autochtones et les compagnies de prospection et d'exploitation minières.

PDAC estime que si les gouvernements partagent les recettes provenant des ressources avec peuples autochtones, ces recettes vont :

- procurer des avantages économiques aux collectivités autochtones;
- fournir une assise à partir de laquelle des collectivités autochtones vont pouvoir tendre vers l'autosuffisance économique;
- faciliter la participation directe des peuples autochtones au secteur minier;
- encourager la prospection des territoires traditionnels autochtones.

PDAC reconnaît les différentes formes de partenariats, de protocoles d'entente, d'accords sur les répercussions et les avantages et de conventions sur le partage des recettes provenant des ressources établis entre les peuples autochtones, l'industrie minière et différents gouvernements au pays. Ces accords créent des relations communautaires positives, améliorent le climat d'investissement et favorisent le développement de collectivités durables. Le partage des recettes gouvernementales provenant des ressources peut promouvoir ces objectifs et améliorer la compétitivité de l'industrie minière canadienne.

### **Démarche:**

PDAC soutiendra le partage des recettes gouvernementales provenant des ressources avec les peuples autochtones dans les projets d'exploitation des ressources minières menés sur les territoires traditionnels autochtones au Canada.

PDAC collaborera avec les organismes gouvernementaux et autochtones et les organisations de l'industrie à des projets de recherche en vue d'analyser les formules existantes de partage des recettes provenant des ressources et de mettre au point des modèles qui pourront être appliqués dans des régions où des ententes de partage des recettes ne sont pas déjà en place.